

Entreprises formatrices en réseau: un système gagnant

L'Association Boulangerie et confiserie formation Vaud propose aux apprentis et apprenties une formation en réseau.

Zoé Schneider

Cyril Bezençon, boulanger-pâtissier-confiseur à Goumoens-la-Ville (VD), à son compte depuis cinq ans, a toujours voulu former des apprentis. Mais avec les défis de l'indépendance, la pandémie de Covid-19, de fréquentes réorganisations et sa volonté d'offrir de bonnes conditions de formation, cela représentait un engagement trop important.

Quand l'Association Boulangerie et confiserie formation Vaud (ABPCV) l'a approché pour intégrer le réseau d'entreprises formatrices, le jeune patron n'a pas hésité une seconde: «Le système est incroyable. Pour moi, c'est juste parfait d'être déchargé de la partie administrative. Le seul inconvénient, c'est qu'il faut chaque année aux apprentis quelques mois d'adaptation dans l'entreprise. Mais ce sera leur force: ils seront plus vite adaptables. C'est génial aussi pour eux de voir des styles complètement différents; ils peuvent prendre le meilleur de chacun.»

Actuellement, Cyril Bezençon forme une apprentie boulangère-pâtissière-confiseuse en Ire année, Amandine Buet. «Mon seul regret, c'est qu'on ne va pas la suivre jusqu'au bout. C'est un peu frustrant, o

De son côté, la jeune fille aime pouvoir expérimenter différents fonctionnements: «On voit un



Cyril Bezençon, boulanger-pâtissier-confiseur à Goumoens-la-Ville, a toujours voulu former des apprentis. Ici, avec son apprentie Amandine Buet. ODILE MEYLAN

plus large choix de produits, explique-t-elle. On peut piocher à gauche et à droite ce qui nous plaît, ça aide aussi pour la suite si on veut créer nos propres recettes.»

L'apprentie est également contente de suivre les cours complémentaires régulièrement organisés par l'ABPCV: «On va travailler sur certains produits qu'on n'a pas forcément vus en entreprise, ou aller plus loin dans la technique et les détails.»

De nombreux avantages

Kevin Pultau, boulanger-pâtissier-confiseur indépendant de

puis onze ans, s'est tourné vers le réseau il y a quatre ans, après avoir formé des apprentis pendant plusieurs années: «J'avais besoin de souffler un peu. C'était un bon moyen de faire un break.»

Le jeune patron, établi à Saint-Sulpice, apprécie particulièrement que l'ABPCV prenne en charge non seulement l'administratif, mais aussi les relations avec les parents, qui peuvent vite devenir chronophages. «J'aime beaucoup former les apprentis au métier. Je fais en sorte que tout se passe au mieux, que les apprentis se sentent bien. Le

réseau va me relayer s'il y a des problèmes, mais je ne suis pas la personne de référence.»

Kevin Pultau voit également un autre avantage à ce tournus: «En apprentissage, la première année, il y a tout à découvrir. Puis, au début de la deuxième année, les habitudes s'installent et il faut bien gérer le creux de la vague. En changeant d'entreprise, le risque de démotivation ou d'ennui diminue.»

En train de terminer sa deuxième année, Jean-Jacques Clairvaz confirme ce constat: «Même si ce n'est pas évident de s'adapter à une nouvelle équipe, à un

nouveau laboratoire et à de nouvelles recettes, je fais mon possible pour réussir mon apprentissage. Il y a un suivi énorme, c'est très structuré, aussi bien au niveau pratique que théorique. On est super bien préparés et encadrés pour les examens. Je suis très reconnaissant de l'opportunité offerte par le réseau.»

Décharger les entreprises

En 2018, l'ABPCV a mis en place un réseau d'entreprises formatrices qu'elle gère depuis avec succès. Outre l'ABPCV, ce réseau rassemble l'École profession-

nelle de Montreux, 25 entreprises formatrices ainsi que les jeunes en formation.

L'association se charge de la partie administrative (contrat, suivi, procédure, organisation des examens, etc.) tandis que les entreprises sont responsables de la formation professionnelle. Elles accueillent ainsi les apprentis et apprenties pour une durée de six à douze mois.

Apprendre à s'adapter

À l'origine du projet: la pénurie de places d'apprentissage, insuffisantes pour répondre à la demande. «Le but était également de proposer un soutien aux entreprises très spécialisées, qui ne peuvent pas bénéficier d'une autorisation de former», explique Justine Froidevaux, vice-directrice de l'ABPCV. Certaines n'ont en effet pas l'ensemble des infrastructures requises ou ne proposent pas toutes les activités liées au métier.

«Avec ce système, les apprentis profitent d'une expérience dans trois à quatre entreprises différentes: moderne ou traditionnelle, petite ou grande, avec des structures et des produits spécifiques. Le bagage acquis est énorme. En outre, en changeant d'entreprise, les apprentis apprennent à s'adapter. Ils sont très bien préparés à intégrer le monde du travail. Ils pourront aussi rapidement cibler le type d'entreprises qui leur conviendront le mieux.»

Jusqu'ici, une trentaine d'apprentis et apprenties en boulangerie-pâtisserie-confiserie ont bénéficié de ce système et neuf sont en cours de formation. La plupart des entreprises sous contrat avec le réseau sont entièrement convaincues par cette organisation: toutes poursuivent la collaboration. De son côté, le réseau, en constante évolution, prend en considération les retours des entreprises et apprentis et continue de s'adapter à leurs besoins.